

L'EMPREINTE DES ÉCOLOGISTES

Par **Brigitte ALLAIN**

- ▶ Agricultrice
- ▶ Députée écologiste de la Dordogne
- ▶ Coprésidente du groupe d'études Politique de la ruralité de l'Assemblée nationale



Chef de file du groupe parlementaire écologiste, mon ambition est que ce projet de loi marque réellement une orientation nouvelle de la politique alimentaire et agricole de la France et permette la transition vers l'agro-écologie, qu'il redonne du sens au métier d'agriculteur, et sa reconnaissance d'utilité publique.

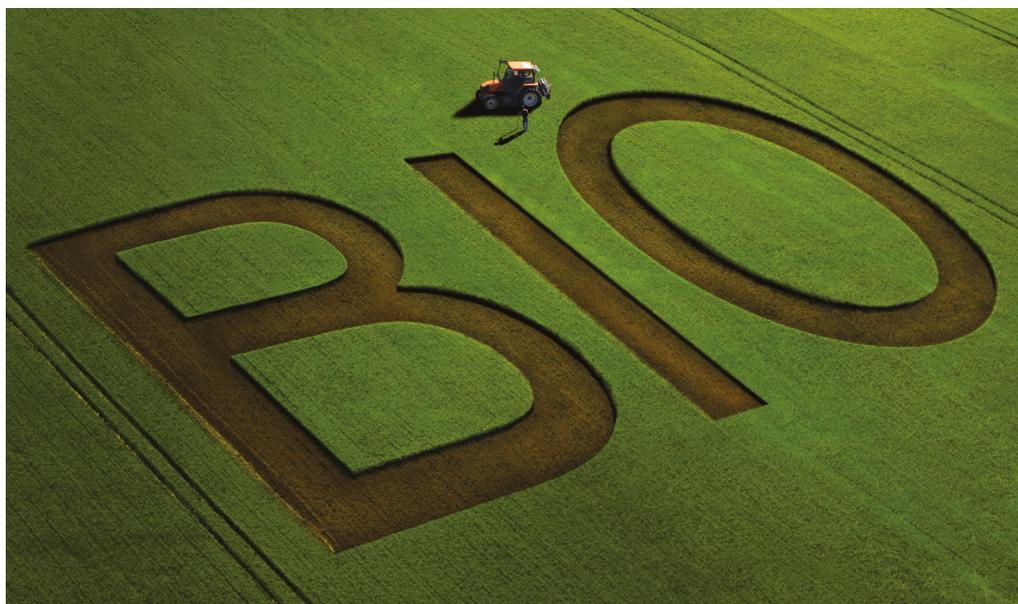
Sommes-nous parvenus à orienter ce texte ? Le travail de concertation du ministère et d'auditions que nous avons menées auprès des acteurs de la profession agricole, des associations, des élus régionaux qui orienteront dorénavant les plans régionaux de développement durable ont permis à ce projet de loi d'intégrer la dimension sociale et solidaire de l'agriculture au niveau français et mondial. Clairement, nous passons à une vision systémique de l'agriculture chère aux écologistes.

Il ne s'agit pas de tourner le dos à sa fonction de produc-

d'autant plus important que beaucoup d'élus et d'associations y travaillent déjà et demandent un cadre pour favoriser cette nouvelle demande sociale. Fournir, par exemple, aux restaurants des collectivités une alimentation produite au plus près garantit des produits de qualité, des emplois productifs et un dialogue renoué entre agriculteurs et consommateurs. C'est l'affirmation citoyenne de favoriser l'économie réelle plutôt que d'enrichir les spéculateurs financiers peu soucieux de la durabilité des systèmes agronomiques et alimentaires.

Les mesures proposées pour relancer une politique d'installation et de transmission, pour l'installation progressive et favoriser l'accès au foncier au profit des candidats à l'installation, restent imprécises. Ainsi, lors du colloque que j'organisais avec ma collègue députée européenne Catherine Grèze et qui interrogeait « *Des terres agricoles, pour qui ? pour quoi faire ?* », les préconisations de préservation des Espaces naturels agricoles et forestiers lors de la réduction de ces surfaces, n'ont pas été retenues. La gouvernance élargie des instances consultatives, des Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) devrait permettre une meilleure transparence de la gestion du foncier et de sa répartition ; les définitions de dimension économique à des échelons aussi vastes que les régions restent à améliorer.

Si les Groupements d'intérêt économique et environnemental et GIEEF (Groupements d'intérêt économique et environnemental forestier) sont des outils à même de relancer les dynamiques collectives sur les territoires, les moyens de leur



Les acquis en première lecture à l'Assemblée nous encourageant à aller plus loin

animation restent à préciser. Il va de soi que sans une implication forte de l'enseignement, de la recherche, sans un accompagnement des organismes de développement et une réorientation des chambres d'agriculture, sans

adhésion à ce concept d'agro-écologie, ces principes pourraient rester lettre morte.

adhesion à ce concept d'agro-écologie, ces principes pourraient rester lettre morte.

adhesion à ce concept d'agro-écologie, ces principes pourraient rester lettre morte.

Députée écologiste et paysanne, je suis native d'un pays où le rugby fait souvent référence : il nous reste à transformer l'essai. Convaincre nos concitoyens du rôle de la politique agricole dans la transition énergétique, la lutte contre le réchauffement climatique, et ce qui est essentiel pour la démocratie et la paix : assurer l'alimentation pour tous. Au niveau européen, la France peut être le précurseur de l'agro-écologie et ainsi réorienter et enfin légitimer une politique agricole commune qui aurait retrouvé du sens. ●

Les acquis en première lecture à l'Assemblée nous encourageant à aller plus loin. J'ai la satisfaction d'avoir inscrit dans cet article les **projets alimentaires territoriaux** qui visent « à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs ». C'est